



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Le manifeste du peuple algérien. Suivi du Rappel au peuple algérien / Ferhat Abbas
éd. Orient, 2013
cote : In-12 2391

Le manifeste du peuple algérien a déjà été maintes fois publié, notamment par Paul-Marie de La Gorce (L'Empire écartelé) et par J.C. Jauffret (La guerre d'Algérie par les documents SHAT). Cette nouvelle édition offre l'avantage d'être dotée d'une préface de Jean Lacouture qui, en une douzaine de pages, évoque le personnage d'Abbas tel qu'il l'a connu. (Il le rencontra une première fois en 1956 au Caire peu après son ralliement au FLN, une deuxième fois à Montreux en 1958 et plusieurs fois par la suite). Rappelons toutefois au préfacier que De Gaulle est devenu chef du gouvernement le 1^{er} juin 1958 et non le 15 septembre (p. 12). Et il est bien difficile de le suivre quand il nous dit d'emblée que : « cinquante ans après, l'abbassisme a gagné ». Sans doute, Ferhat Abbas repose aujourd'hui dans le carré des héros au cimetière d'El-Alia, à Alger mais, hormis cette consécration posthume, l'Algérie est toujours gouvernée par une coterie de militaires (comme en 1830), et nous sommes loin de la république parlementaire qu'il avait appelée de ses vœux.

L'itinéraire d'Abbas est bien connu: Même si sa famille avait des origines rurales modestes, et avait été spoliée par le colonat, il n'était pas fils de fellah comme il l'a prétendu: son père, bachagha, commandeur de la Légion d'honneur, était un grand collaborateur de l'administration coloniale, ce qui valut une bourse d'études à son fils. Quand il eut, à 32 ans, terminé ses études de pharmacie, il put acheter une officine à Sétif, ce qui n'était pas à la portée du commun des fellahs... On sait qu'en 1930, dans un recueil d'articles intitulé Le Jeune Algérien et sous-titré : « *De la colonie vers la province* », il entrevoyait l'avenir de l'Algérie comme celui d'une province française périphérique, avec ses originalités culturelles et religieuses, le statut colonial devant au préalable être liquidé. En février 1936 encore, il estimait que la patrie algérienne n'existait pas et il affirmait en avoir vainement cherché les signes dans l'histoire. Il ne tarda pas à être déçu par le rejet du projet Blum-Viollette par les élus européens, puis par la déclaration de Ben Badis qui lui rappela qu'il existait une nation algérienne (1937). Il comprit alors que l'Algérie ne pouvait être une province française et s'orienta vers la recherche d'un régime d'autonomie. Après s'être adressé sans succès au maréchal Pétain (avril 1941), il rédigea le manifeste du 31 mars 1943, qui fut cosigné par 26 élus musulmans, conseillers généraux ou délégués financiers.

Le manifeste en lui-même couvre une trentaine de pages (16-37). Il commence par décrire, sans dolorisme excessif, les maux dont le pays a souffert sous le régime colonial depuis 1830 : répression des soulèvements, confiscation des terres, salaires de misère,





Académie des sciences d'outre-mer

insuffisance de la scolarisation, opposition acharnée du colonat à toute mesure d'élargissement des droits (notamment civiques) des indigènes musulmans.

Les propositions du manifeste tiennent en quelques points : octroi à l'Algérie d'une constitution garantissant les libertés fondamentales et l'égalité de tous les habitants, suppression de la grande propriété dite *féodale* (Elle était coloniale et non féodale), liberté de la presse et droit d'association, enseignement obligatoire et gratuit pour tous les enfants, reconnaissance de la langue arabe comme langue officielle et liberté religieuse (qui n'avait jamais été réellement entravée en Algérie).

Le gouverneur général Peyrouton ayant demandé des propositions plus concrètes comme base de travail, Abbas et une vingtaine d'élus aux délégations financières rédigèrent un additif au manifeste qui fut remis à son successeur, le général Catroux, le 11 juin 1943 (pp. 38-47). Cet additif réclamait la création d'un État algérien autonome fédéré à la République Française : le gouverneur général devait être remplacé par un ambassadeur haut-commissaire qui serait placé à la tête d'un gouvernement composé à part égales de ministres français et algériens. Une assemblée constituante devait être élue. Les douars devaient être dotés d'institutions municipales comme les communes rurales françaises. Les mesures d'exception devaient être rapportées et un office du paysannat devait être mis sur pied afin d'élaborer une réforme agraire. On sait que ces propositions ne connurent aucune suite.

L'opuscule se termine pp. 48-50, par le texte du Rappel au peuple algérien de mars 1976 dans lequel Abbas dénonce une révolution trahie, réclame des élections démocratiques, la libéralisation du régime et s'oppose à la guerre du Sahara contre le Maroc. (Cet appel était cosigné par le Cheikh Khéreddine, Hocine Lahouel et Ben Khedda, ce qui n'apparaît nullement ici).

Lacouture évoque p.15 le *parcours douloureux* de Ferhat Abbas. Il n'avait pas vu qu'en Algérie, il n'existait pas de bourgeoisie comme à Tunis ou au Maroc et il a sous-estimé la place du sentiment religieux (ce qui avait été la cause de l'échec de son premier mariage). Il a rêvé d'une Algérie gouvernée par des avocats libéraux et agnostiques comme les radicaux français. Paupérisés par une colonisation extrémiste, se repliant sur leur identité religieuse, les Algériens étaient peu tentés de plébisciter une formation centriste comme l'Union du Manifeste, et lui-même ne pouvait qu'être amené, *nolens volens*, à faire cause commune avec les éléments révolutionnaires radicaux. C'est ce qu'il fit, mais, même s'il fut président du GPRA, il ne joua, en dépit des apparences, qu'un rôle de second plan dans le nationalisme algérien.

On eût apprécié que ce texte fût doté d'un embryon d'appareil critique avec notes explicatives et d'une bibliographie plus détaillée que celle de la p. 51, qui ne compte que 3 titres, mais n'oublie pas la biographie de Ferhat Abbas par Benjamin Stora et Zakya Daoud.

Jean Martin